Problématique : La limitation de l’utilisation des énergies fossiles et la recherches d’alternatives

Délégation : la république démocratique du Congo

Cher présidence, chers délégués,

Nos sociétés modernes connaissent une des plus grandes crises internationales de notre Histoire. Le développement technologique, industriel et économique de nos nations, a répandu un mal qui plonge toute la planète dans des heures graves. L’utilisation des énergies fossiles, que ce soit le pétrole qui concentre 34,1% de la consommation mondiale ou l’utilisation encore sommaire des ressources minières, reste un problème permanent dont nous avons tous conscience. Les conséquences de cet emploi, sont de plus en plus visibles et demeurent un danger pour l’espèce humaine. La montée de niveau des océans, la démultiplication des catastrophes naturelles à des points du globe jamais confronté à ces intempéries, la déforestation supprimant chaque jour quasiment un hectare par seconde et dernièrement les incendies qui ont ravagée l’Amazonie, sont des preuves concrètes qu’on ne peut ignorer. Se montrer septique au réchauffement climatique et aux conclusions scientifiques sous fondements d’arrêt de l’économie ou de prétendu conflits n’est point une solution durable.

Ainsi la République Démocratique du Congo, observe de plus près ces nouvelles alternatives ouvrant le chemin à un monde en accord avec l’environnement et les écosystèmes. Possédant la seconde plus grande surface de forêts vierges juste après le Brésil ainsi que le second plus important fleuve mondial. Etant un pays en pleine essor économique mais n’oubliant cependant pas sur quels secteurs est basée son activité économique et qu’elle est la situation de ses citoyens. Elle appuie les axes de l’Organisation des Nations Unies en matière de développement durable notamment les axes 15.2 et 5 ainsi que l’axe 6.1. Cependant l’Etat en place reconnais les travers de son territoire et les problèmes économiques que viennent rencontrer la transition écologique. Une majorité de nos concitoyens n’ont comme solution de chauffage et de combustible que le charbon à bois. Les infrastructures de production d’énergies renouvelables deviennent dans certains cas une entrave à la sauvegarde des forêts. Les 1% de budget attribuer à notre nation en permette pas l’entretient et la préservation de ces ressources vitales. Malgré une grande prise de conscience, une place majeure dans la directive de la politique en place, nous déplorons ce manque de moyens. Sur ce territoire, reposent de nombreuses richesses qui font subsister notre puissance et ne peuvent pas être balayé sans considérations.

De ce fait La République Démocratique du Congo espère pouvoir avec l’aide de cette assemblée, trouver des solutions pour passer à un modèle d’énergies non-polluantes et renouvelables ; abandonnant ainsi les énergies fossiles. Car seule elle ne possède pas assez de ressources pour aborder de front ce problème mondial.

Nous terminerons avec ceci :

 « La maîtrise de l’énergie n’est pas un médicament que

L’on prend en période de crise, mais une

Hygiène de vie qui permet de rester en bonne santé »

(Pierre Radanne, ancien directeur de l’ADEME).